

fêtes, d'égayer nos réunions amicales par un usage modéré de boissons où l'homme trouve la joie et le soulagement à ses travaux ? »

L'alcool, Nos Très Chers Frères, n'est nullement nécessaire au bonheur de l'homme, aux jouissances honnêtes qu'il lui est permis de rechercher et de s'octroyer. Dans notre pays, grâce à Dieu, et en particulier dans notre archidiocèse, il ne manque pas de familles chrétiennes où règnent la joie, le contentement, les plaisirs purs et qui savent puiser ailleurs qu'aux sources alcooliques des biens si précieux. Ne peut-on pas, autrement qu'en buvant et en faisant boire, se montrer gai et affable et témoigner à ses amis l'estime qu'on a pour eux ? Les devoirs sociaux exigent-ils qu'on serve à ses hôtes, ne fût-ce qu'en faible quantité, ce qui est, non pas une nourriture, mais du poison ?

L'usage modéré, quand il s'agit de boissons enivrantes pour lesquelles l'homme éprouve un si vif penchant, est tellement voisin de l'abus que, dans la pratique, il semble parfois difficile de distinguer l'un de l'autre. Que de buveurs assidus, que d'ivrognes bien caractérisés ne se sont d'abord engagés dans cette voie périlleuse de l'alcoolisme qu'en prenant en assez petite quantité des boissons apparemment inoffensives ! Sans intention mauvaise et pour plaire à des amis, ils sont entrés avec eux dans un débit de liqueurs enivrantes ; ils ont commencé par boire modérément peut-être à la coupe enchanteresse du plaisir ; puis, l'habitude naissant des actes répétés, lentement, inconsciemment, ils ont contracté la hideuse et tyrannique passion qui les ruine. C'est l'histoire de la plupart des ivrognes : ils confessent en toute sincérité qu'ils sont devenus alcoolisés petit à petit et presque sans s'en apercevoir.

D'autres enfin, pour légitimer la vente des spiritueux et le grand nombre des buvettes, font appel à des raisons économiques, telles que le progrès de l'industrie et les exigences du commerce.

Ces raisons, Nos Très Chers Frères, on les invoquait pour justifier la traite de l'eau-de-vie avec les sauvages dès les premiers temps de la colonie, et, dès lors aussi, l'illustre fondateur de l'Eglise de Québec, le Vénérable Monseigneur de Laval, en faisait justice, vous savez avec quelle vigueur.

Nous souhaitons assurément que l'industrie progresse, que